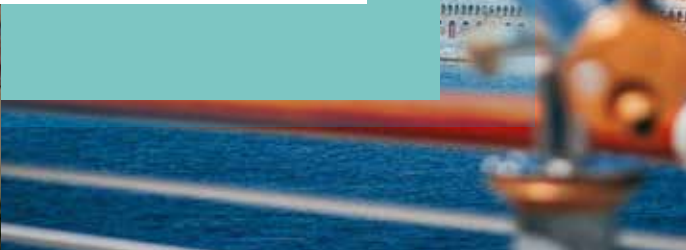




L'INTELLIGENCE TERRITORIALE PARTAGÉE



agAM

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

20
20



J'ai été très honorée d'être reconduite à la présidence de l'Agam par le conseil d'administration réuni le 11 septembre dernier. Vous trouverez dans cette publication une présentation concise de l'Agam : missions, gouvernance organisation, budget, travaux.

Cet éditorial me donne l'occasion d'insister sur la pertinence de l'outil « agence urbanisme » qui vise à partager des diagnostics puis de faire émerger des réponses communes aux enjeux auxquels les collectivités et les partenaires sont confrontés.

Ces dernières années, les paradigmes qui fondaient la Fabrique de la ville et du territoire ont été profondément réinterrogés : évolution des strates administratives et territoriales, changements réglementaires, attentes sociétales, renouvellement urbain, modification des cœurs de métier, émergence du numérique...

Par son agilité et sa souplesse, l'Agam a de tout temps réussi à s'adapter à ces différentes évolutions.

Portée par une éthique, une motivation et un sens des responsabilités, elle entend, dans ces moments singuliers, renforcer encore son appui aux partenaires dans les différentes démarches qu'ils entreprennent.

Laure-Agnès Carradec

Présidente de l'Agam

Les membres de notre Conseil d'Administration



Sabine BERNASCONI
Nadia BOULAINSEUR
Laure-Agnès CARADEC
Gérard GAZAY
Frédéric GUINIERI
Pascal MONTECOT
Henri PONS
Didier REAULT
Alain ROUSSET
Michel ROUX
Georges ROSSO
Lionel ROYER-PERREAUT
Jean-Pierre SERRUS



Christophe MIRMAND,
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des
Bouches-du-Rhône

Jean-Philippe D'ISSERNIO,
Directeur de la DDTM 13



Pierre BENARROCHE
Rebecca BERNARDI
Aurélie BIANCARELLI-LOPES
Sophie CAMARD
Mathilde CHABOCHÉ
Pierre-Marie GANOZZI
Audrey GATIAN
Christine JUSTE



Hugues PARANT



Laurent AMAR



Hervé MARTEL

RAISON D'ÊTRE



L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) contribue à la construction/fabrique de la ville de demain. Forte de son expérience et des multiples compétences de ses équipes, elle se positionne comme la "boussole" des politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

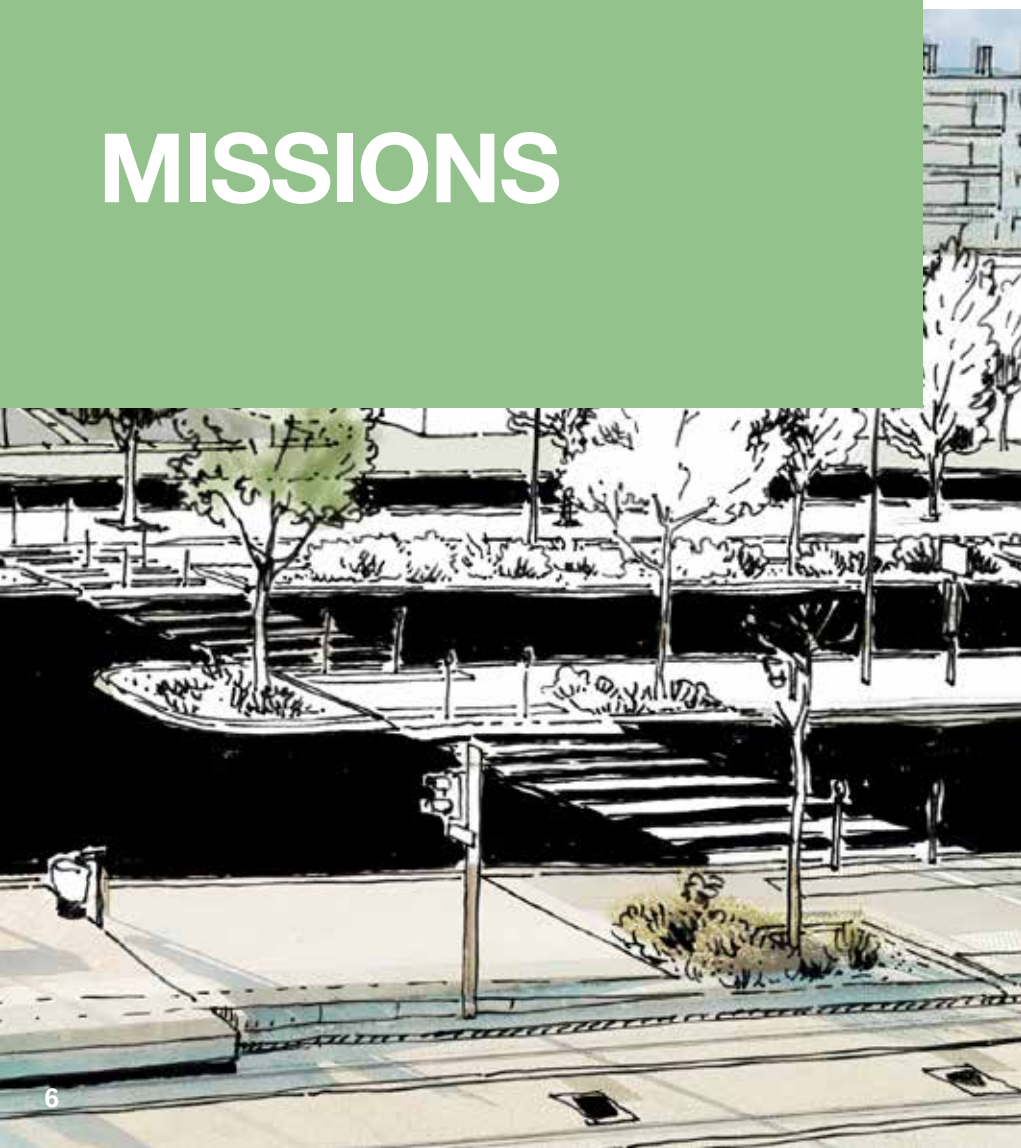
L'Agam constitue un outil essentiel d'aide à la décision des élus en mettant à disposition ses moyens d'étude et d'observation.



Les agences d'urbanisme "ont pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, notamment des schémas de cohérence territoriale, et de préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques."

Art 121.3 du Code de l'urbanisme,
modifié par la loi ALUR de janvier 2014

MISSIONS



L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise réalise des études, analyses, données, observatoires, atlas, infographies... à la demande des collectivités et structures partenaires sur des thèmes précis afin de les éclairer et de les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques.

Une des missions essentielles de l'Agam a trait également à la promotion de la culture urbaine, à l'organisation d'échanges et de débats sur le fait urbain, son évolution, les nouvelles attentes de la société, les thématiques émergentes...

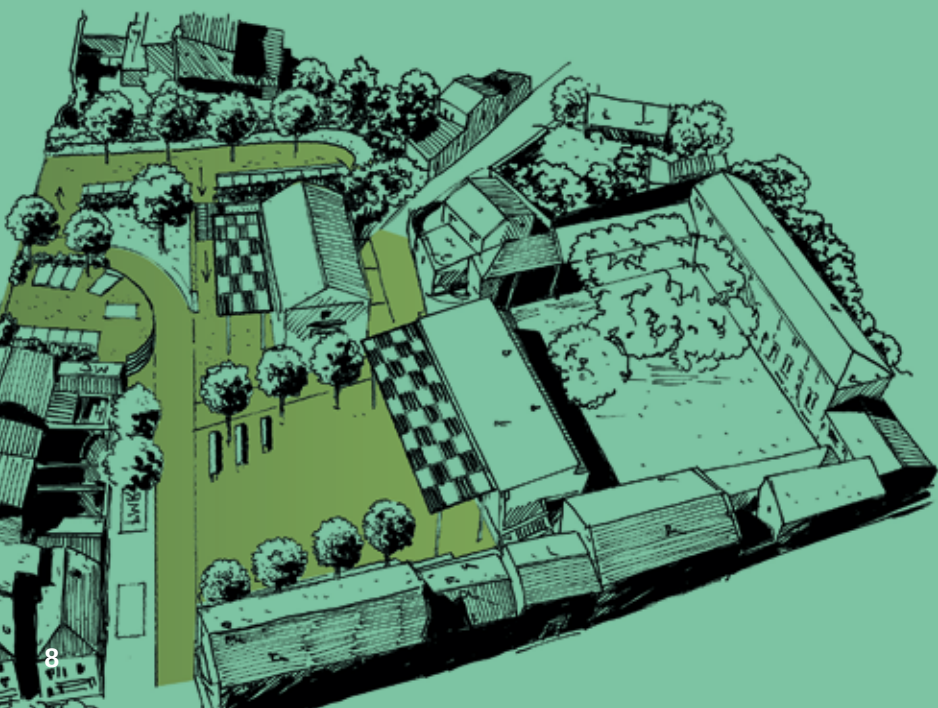


Portée par cette vision, l'Agence a lancé en 2019 son Lab'Urbain, véritable laboratoire interne pour défricher les tendances.

L'Agam s'est attachée à développer depuis plusieurs années une communication tournée vers une plus grande lisibilité et compréhension de ses travaux à travers ses différents formats de publications, son site internet, le développement des réseaux sociaux ou encore l'organisation régulière d'événements.

L'Agam travaille en étroite collaboration avec le réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) qui regroupe plus de 50 agences et 1 500 professionnels.

ÉCHELLES D'INTERVENTION



L'Agam agit principalement dans le champ d'intervention des collectivités partenaires, tant à l'échelle communale que métropolitaine (Aix-Marseille-Provence), départementale (Bouches-du-Rhône) que régionale (Sud).

Cependant, son périmètre de réflexion et d'étude s'étend nécessairement au-delà, dès lors que la recherche d'harmonisation des politiques publiques se décline à plusieurs échelles et concerne des territoires différents.

ÎLOT



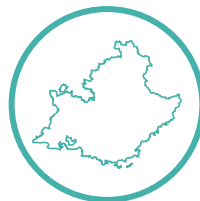
QUARTIER



COMMUNE



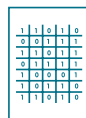
MÉTROPOLE



GRAND TERRITOIRE

ÉQUIPE

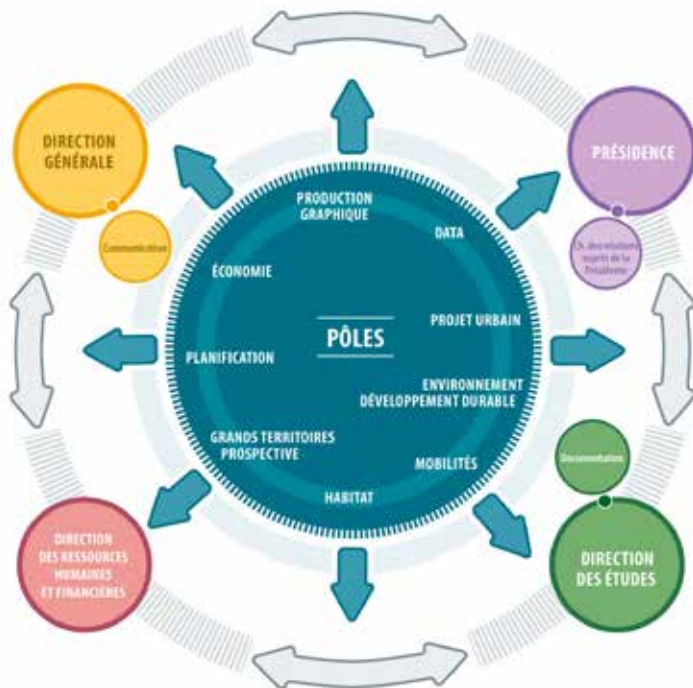
agAM



L'Agence compte 70 collaborateurs composant des équipes pluridisciplinaires organisées en neuf pôles d'études : Économie, Environnement, Habitat, Mobilités, Planification, Projet Urbain, Grands territoires & Prospective, Données urbaines et Production graphique.

La diversité des métiers (architectes, urbanistes, cartographes, sigistes, ingénieurs, géomaticiens, géographes, statisticiens, économistes ou encore graphistes...) fait la richesse de l'Agence.

Elle permet le débat en interne et favorise la transversalité dans ses travaux. La pluridisciplinarité est un atout qui permet à l'Agam de mobiliser ses compétences et ses ressources selon les thèmes abordés. En croisant ses compétences grâce à un fonctionnement en mode projet, elle fait preuve de la réactivité nécessaire pour répondre aux différentes sollicitations de ses partenaires et apporte une vision intégrée adossée à une expertise ciblée.



ORGANISATION

agAM

LES MEMBRES TITULAIRES



LES MEMBRES ADHÉRENTS



LES AUTRES PARTENAIRES

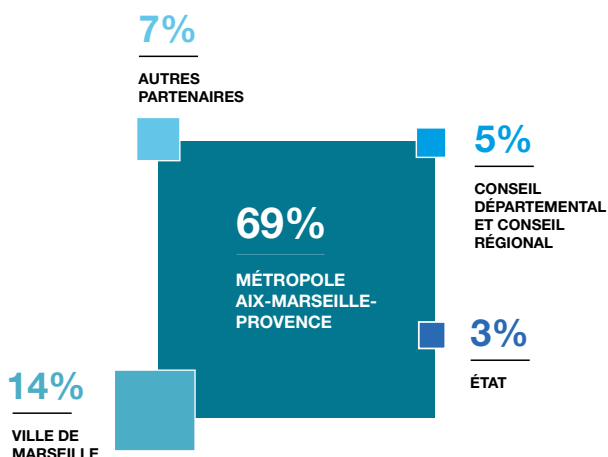


L'Agam est une association à but non lucratif composée de partenaires adhérents. Structure partenariale par nature, elle est au cœur du réseau des acteurs du territoire, dans un environnement en pleine évolution.

Le Conseil d'administration (CA) de l'Agam est l'organe décisionnel qui définit la stratégie de l'Agence, adopte le budget et le programme de travail ; c'est aussi un lieu de débats entre les participants.

Le Bureau de l'Agam se réunit entre les séances du CA et a aussi vocation à appuyer l'action de la présidence.

L'Assemblée générale de l'Agam adopte le rapport financier et le rapport d'activités. Plus large dans sa représentation que le CA, elle permet aussi de favoriser dialogues et échanges.



Budget 2020 : 5,8 M € – Répartition entre partenaires

PRODUCTIONS

RÉPARTITION DES PRODUCTIONS EN 2019

AMÉNAGEMENT URBAIN 87	ÉCONOMIE 59	HABITAT 41
	ENVIRONNEMENT 29	
	MOBILITÉ 29	
	INFO-COMMUNICATION 20	
	AMÉNAGEMENTS TERRITOIRE 19	
	ÉQUIPEMENTS 10	

Des centralités aux métropoles en passant par la ville du futur... les champs d'actions de l'Agam sont vastes. Du premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole au Plan de déplacements urbains (PDU) en passant par la démarche pour les centres-villes ou encore l'initiation d'un cycle de rencontres prospectives...

Autant de projets au long cours dans lesquels les équipes sont fortement impliquées, où elles mettent à profit leur ancrage territorial, leur expertise, leur capacité à travailler en transversalité et la capitalisation de travaux antérieurs.

73 CO-PRODUCTIONS	56 NOTES	78 DIAPORAMAS
7 ATLAS	2 SITE WEB ET APPLICATION	9 REGARDS DE L'AGAM
23 PUBLICATIONS	12 PANNEAUX	97 ÉTUDES
8 FOCUS	2 VIDÉOS	CONT 36 ÉTUDES RÉGIONALES



CENTRE-VILLE

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES CENTRES-VILLES DE LA MÉTROPOLÉ AIX- MARSEILLE-PROVENCE

Dans le cadre d'Envie de ville, démarche partenariale de revitalisation des centres-villes de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agam a élaboré une première typologie de centres-villes. Elle identifie cinq profils en fonction de leurs caractéristiques et de leurs fonctionnements.



COHÉSION SOCIALE

PRATIQUES SPORTIVES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES, QUELS LEVIERS POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?

Cette étude pour le territoire Marseille-Provence analyse les différences des pratiques sportives entre des habitants des quartiers prioritaires et celles du reste du territoire mais aussi les leviers et freins potentiels à leur développement et à la diversification de la pratique sportive dans sa globalité.



DATA

DYNAMIQUES URBAINES

Nouvel outil cartographique d'aide à la décision, il permet de visualiser et de croiser des couches urbaines par thématique sur le territoire sélectionné et d'en observer les dynamiques.



DATA

PORTRAITS DE COMMUNES

Véritable carte d'identité d'une ville, nos 92 Portraits de communes sont une photographie du territoire à un temps "T" à travers différentes thématiques (population, économie, habitat, mobilités, équipements, environnement et tourisme). Chaque commune est ainsi représentée en 150 chiffres et 2 cartes qui permettent de connaître l'indispensable.



ÉCONOMIE

CRÉATION D'EMPLOIS ET RÉDUCTION DU CHÔMAGE, UNE RELATION COMPLEXE À DÉCRYPTER

Existe-t-il un lien fort entre création d'emplois et réduction du chômage ? Beaucoup de facteurs entrent en compte dans cette équation. Car si le taux de chômage dépend du nombre d'emplois créés, il dépend aussi du nombre de demandeurs d'emploi, de leur qualification et de leur nature.



ÉCONOMIE

STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DE L'IMMOBILIER DE BUREAU

La bonne santé du marché de l'immobilier de bureau est essentielle à l'attractivité et à la dynamique économique du territoire. Coproduite avec l'Aupa pour la Métropole, cette étude dresse les constats du secteur, ses enjeux et ambitions pour atteindre l'objectif de 200 000 m² de demande placée en 2030.



ENVIRONNEMENT

VILLE PERMÉABLE, QUAND L'EAU REFAIT SURFACE

La prise en compte systématique de la perméabilisation des sols, dans un certain nombre de politiques publiques, figure en bonne place dans la hiérarchie des changements de mode de faire. La publication de l'Agam pointe les pistes de réponses à visée opérationnelle à mobiliser.



ENVIRONNEMENT

PORTRAIT AGRICOLE MÉTROPOLITAIN

En présentant les principaux atouts, contraintes et enjeux multifonctionnels de l'agriculture métropolitaine, ce Portrait, coproduit avec l'Aupa, constitue un premier diagnostic à l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial. Composante territoriale et activité économique structurante du territoire, l'agriculture représente également un enjeu d'aménagement qualitatif et durable.



ÉQUIPEMENTS

OBSERVATOIRE PETITE ENFANCE ET ÉCOLES

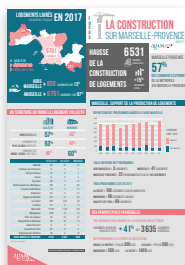
Mission pérenne de l'Agam auprès de la Ville de Marseille, l'Agence a su développer une expertise et des méthodes spécifiques. Le point d'entrée innovant est de se baser sur la demande réelle des habitants. Un travail fin sur les effectifs, leur provenance, leur profil permet à l'Agam de proposer des axes d'interventions adaptés.



HABITAT

MARCHÉS DE L'IMMOBILIER, QUEL IMPACT SUR LES MÉNAGES MÉTROPOLITAINS ?

Cette publication livre une vision du nombre de logements “mobilisés” annuellement qu’il s’agisse de la location et de l’accession, du secteur privé ou social, du neuf ou de l’ancien. Elle permet d’analyser l’impact sur le parc de logements et sur l’accessibilité des ménages métropolitains à un logement.



HABITAT

LA CONSTRUCTION SUR AIX-MARSEILLE-PROVENCE

L’Agam réalise sa propre base de données des logements construits et livrés par commune sur le territoire Marseille-Provence. En 2017, 6 531 logements ont été livrés. Une analyse des types de logements, de leur taille et des projets à venir est également effectuée.



MOBILITÉS

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE LA MÉTROPOLIS AIX-MARSEILLE-PROVENCE

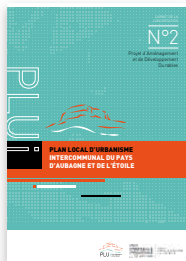
Le PDU est le premier document réglementaire adopté par la Métropole. L’Agam et l’Aupa ont accompagné cette démarche collective. Plus de cent actions de ce plan s’articulent en sept leviers. Trois sont des systèmes de mobilité (vélo, transports, route), trois représentent les interfaces de ces modes (pôles d’échanges, espaces publics et services) et le dernier décrit l’organisation de l’action publique.



MOBILITÉS

PIÉTONISATION DE LA CANEBIÈRE

Dans le cadre d'une série de travaux sur l'apaisement de l'espace public et de développement des mobilités douces dans le centre-ville de Marseille, l'Agam a notamment réalisé les études menant à la piétonisation de la Canebière dont le chantier s'est achevé en 2020. Dans la même veine, des études sur les projets de requalification de l'espace ont aussi été réalisées pour le Jarret et le Cours Lieutaud.



PLANIFICATION

PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX

L'Agam est pleinement impliquée dans les PLUi de Marseille-Provence et du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, dans l'élaboration comme dans la mise en œuvre. Ces missions, qui permettent de décliner les stratégies métropolitaines jusque dans les projets urbains, correspondent au cœur de métier de l'Agence.



PLANIFICATION

PAYSAGES DU QUOTIDIEN

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) d'Aix-Marseille-Provence, l'Agam a participé à une démarche originale visant à définir des orientations pour des « paysages du quotidien » que l'on retrouve dans de nombreuses communes de la Métropole, à l'instar des polarités commerciales ou en entrées de villes.



PROJETS URBAINS

DÉMARCHE SUR LES ESPACES PUBLICS

L'Agam a lancé une démarche consacrée aux espaces publics avec comme objectif de réaliser des carnets de bonnes pratiques à l'échelle de la Métropole. Deux carnets ont déjà été réalisés, l'un intitulé « Les mots des espaces publics. Typologies, enjeux, défis et vocabulaire » pour sensibiliser sur l'importance de l'espace public dans la fabrication de la ville, l'autre sur « Les espaces publics dans les études de projet urbain de l'Agam ».



PROJETS URBAINS

FORMES, TRAMES ET COMPOSITIONS URBAINES, REPOSITIONNER LE CONTEXTE AU CŒUR DU PROJET

Au cœur des travaux de l'Agam, la qualité des formes urbaines repose sur la prise en compte du contexte, mais aussi, et de manière grandissante, sur des enjeux liés à la ville durable et résiliente. Quels leviers pour une approche plus sensible du projet ? Il est nécessaire d'observer d'abord les qualités de l'existant et de réinventer ensuite.



PROSPECTIVE

DÉMARCHE CITÉS- POSSIBLES, LA VILLE EN PERSPECTIVE

A la suite de la crise sanitaire de la Covid-19, l'Agam lance une démarche collective interne sur les villes et territoires de demain du Territoire Aix-Marseille-Provence. Quels seront les impacts de la crise et les possibles du « monde d'après » ?



PROSPECTIVE

LES CONVERSATIONS DES FUTURS

Ce cycle de rencontres prospectives a abordé successivement quatre thèmes : les futurs de la société, les ressources, le travail et l'habitat. Tous les deux mois, deux heures d'échanges avec des « experts » reconnus pour leurs travaux, des porteurs de projets sur le territoire et ceux qui « font déjà demain ». Ce cycle est organisé par l'Agam en partenariat avec l'Aupa en partenariat avec Thecamp et dans le cadre du pacte État-Métropole.



SOCIÉTÉ

RÉSEAUX SOCIAUX ET PLATEFORMES, LES NOUVELLES INFLUENCES DE LA VILLE

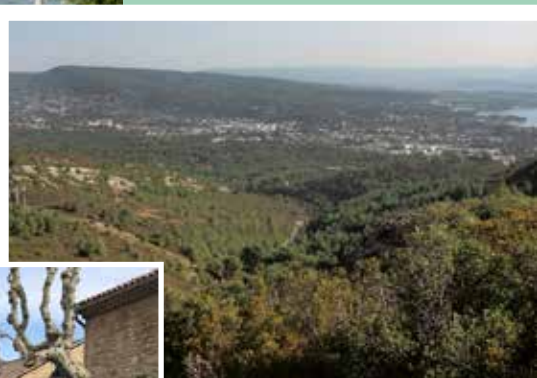
Notre conception de la ville et de l'espace urbain est bousculée avec l'accélération des évolutions technologiques récentes, notamment dans le domaine du digital et du numérique. L'Agence observe cette mutation permanente au sein de laquelle, la ville contemporaine acquiert une nouvelle dimension, immatérielle, qui ne cesse de se renforcer.



TERRITOIRES

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN), UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ POUR UN URBANISME RESPONSABLE »

Cette publication réaffirme la nécessité de repenser nos modèles d'aménagement tout en faisant écho à l'engagement de l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace. L'Agence aborde le contexte institutionnel, sociétal et réglementaire au sein duquel s'est déployé l'objectif ZAN, elle propose différentes définitions avant de développer des premières pistes de mise en œuvre.





L'INTELLIGENCE TERRITORIALE PARTAGÉE

**Pour en savoir plus,
rendez-vous sur notre site
www.agam.org**

Pour suivre nos actualités,
suivez-nous sur les réseaux sociaux

